

Conseil communal  
14 septembre 2021

Inondations juillet 2021

---

Exposé de la gestion de crise





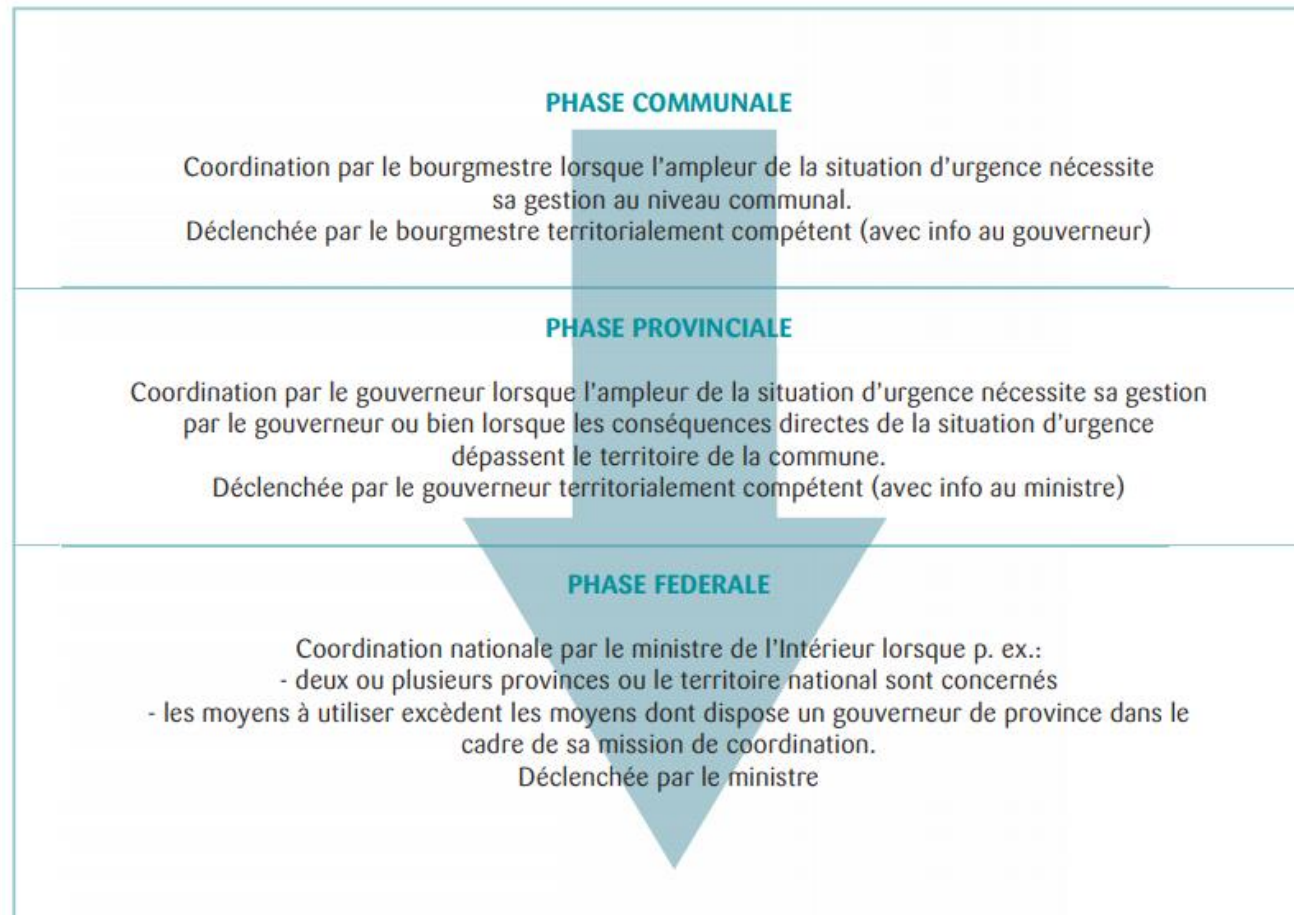
# Rappels introductifs

En gestion de crise, il existe trois phases, selon l'ampleur de la crise, ces phases pouvant se cumuler :

- Communale
- Provinciale
- Fédérale

Le déclenchement par les autorités d'une phase du Plan d'urgence a pour objectif de « *permettre un **engagement rapide de moyens de secours disponibles ainsi qu'à réaliser une **coordination optimale de ces moyens***** ».

(Extrait de la brochure « Planification d'urgence et gestion de crise en Belgique » du SPF Intérieur)





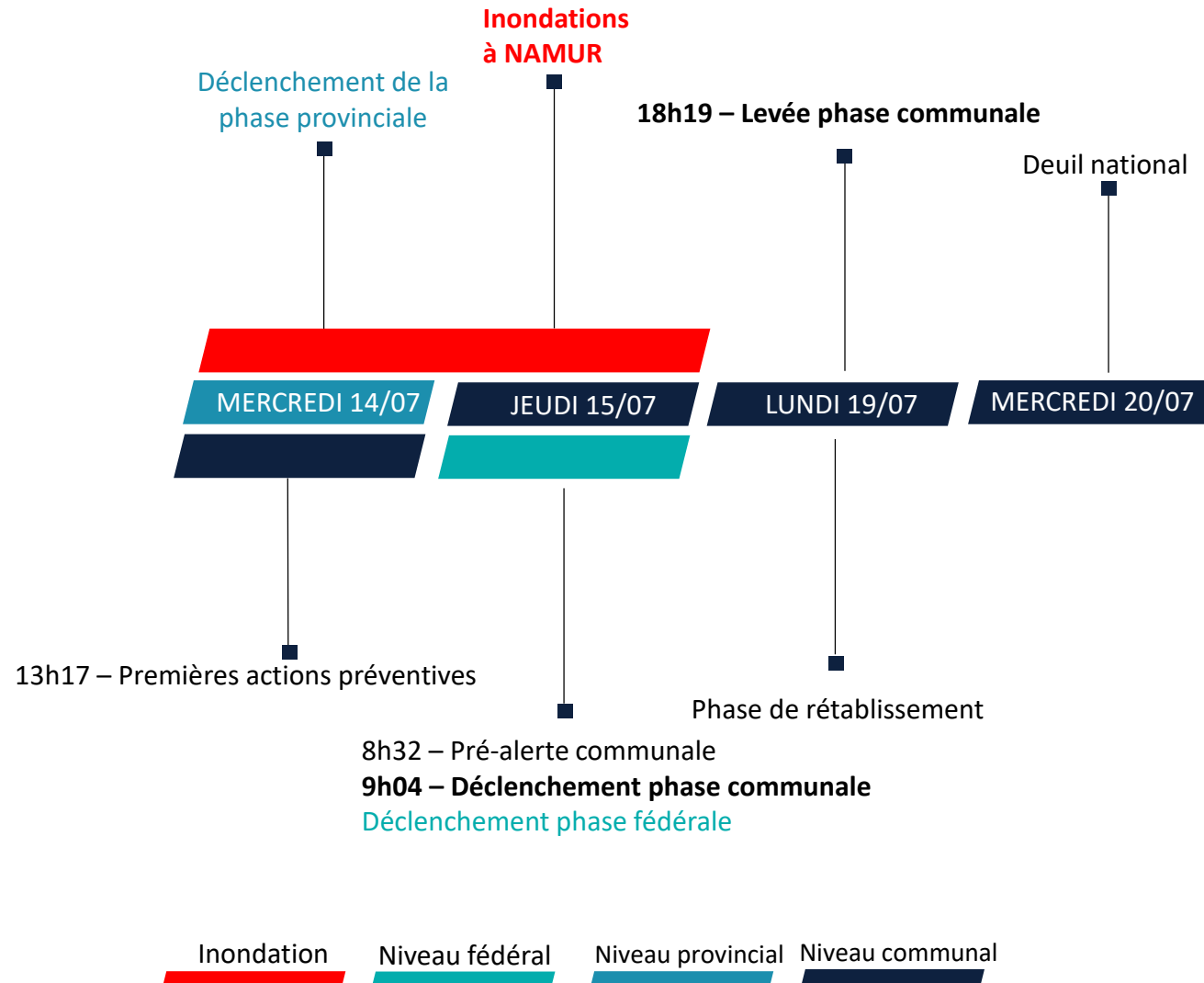
# Rappels introductifs

En cas de déclenchement d'une phase communale, cinq **disciplines** sont alors réunies sous l'autorité du Bourgmestre:

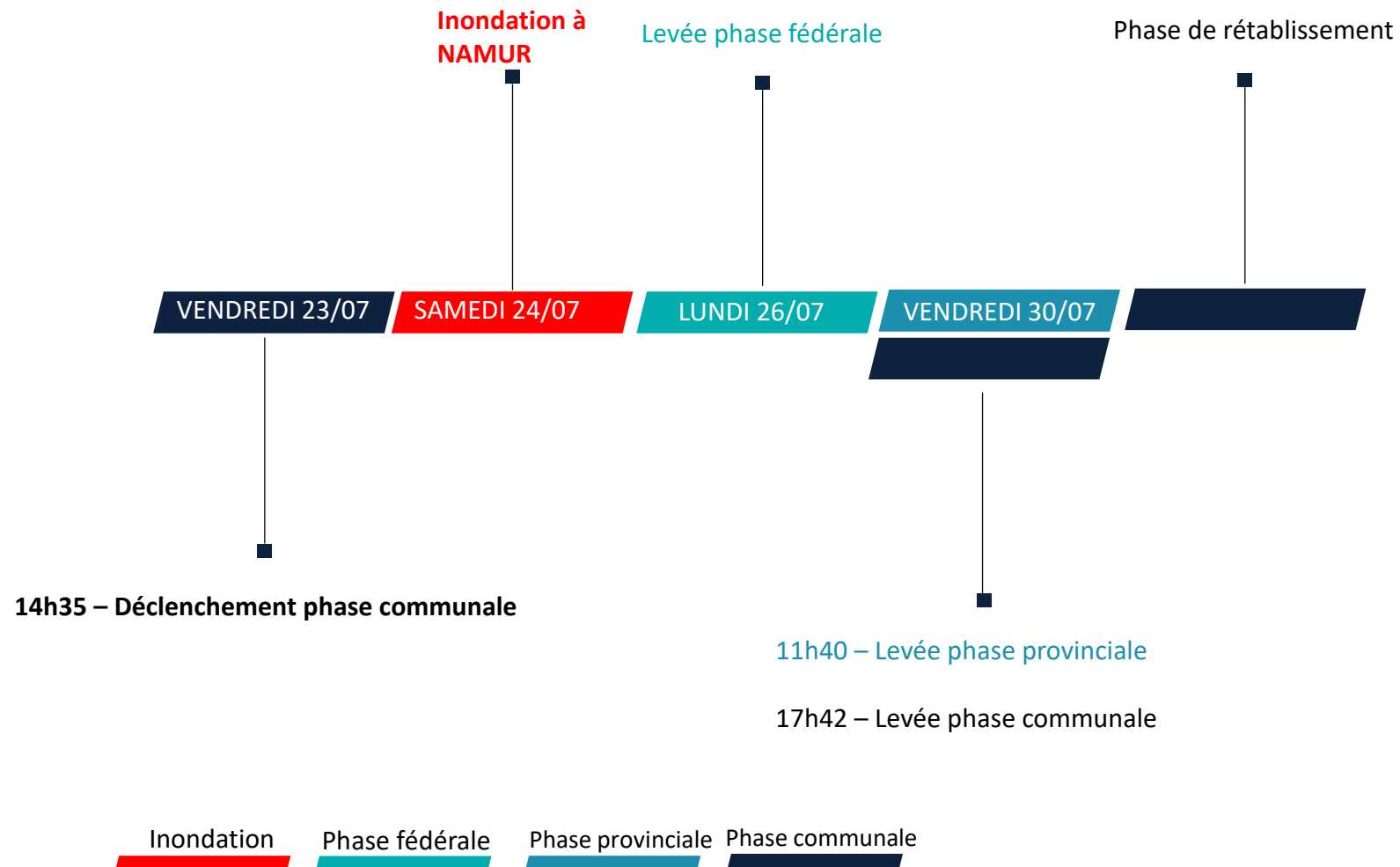
- Discipline 1 (D1) : pompiers
- Discipline 2 (D2) : médical et soutien psycho-social
- Discipline 3 (D3) : police
- Discipline 4 (D4) : logistique
- Discipline 5 (D5) : communication

Outre une gestion optimale et coordonnée des moyens, le déclenchement d'une phase communale offre par ailleurs des possibilités aux autorités comme ***l'activation de l'outil Alert SMS*** (dans le cadre de Be-Alert) ou encore des pouvoirs étendus en matière de ***réquisition***.

## Episode 1: inondations du jeudi 15 juillet – synthèse des déclenchements et levées de phases



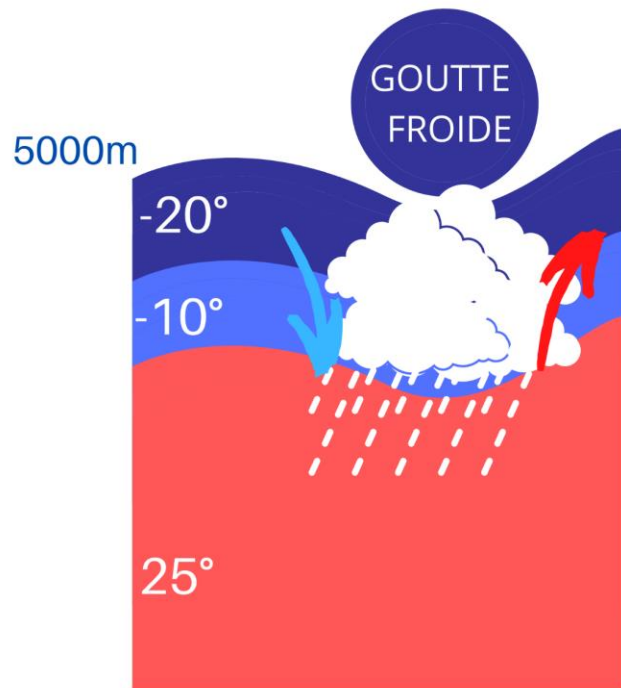
## Episode 2: inondations du samedi 24 juillet - synthèse des déclenchements et levées de phases



## Deux phénomènes distincts

15/07

Phénomène de la goutte froide

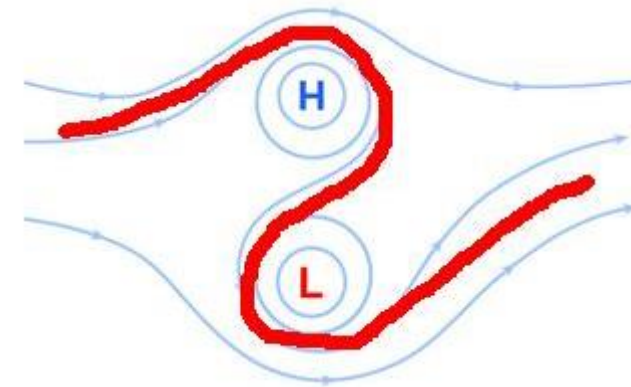


Masse d'air froid qui stagne à haute altitude et qui peut stagner plusieurs jours sur une même zone géographique et entraîne des orages et des pluies continues.

**Conséquence: inondations par débordement de cours d'eau et par ruissellement généralisés.**

24/07

Phénomène « High Over Low »

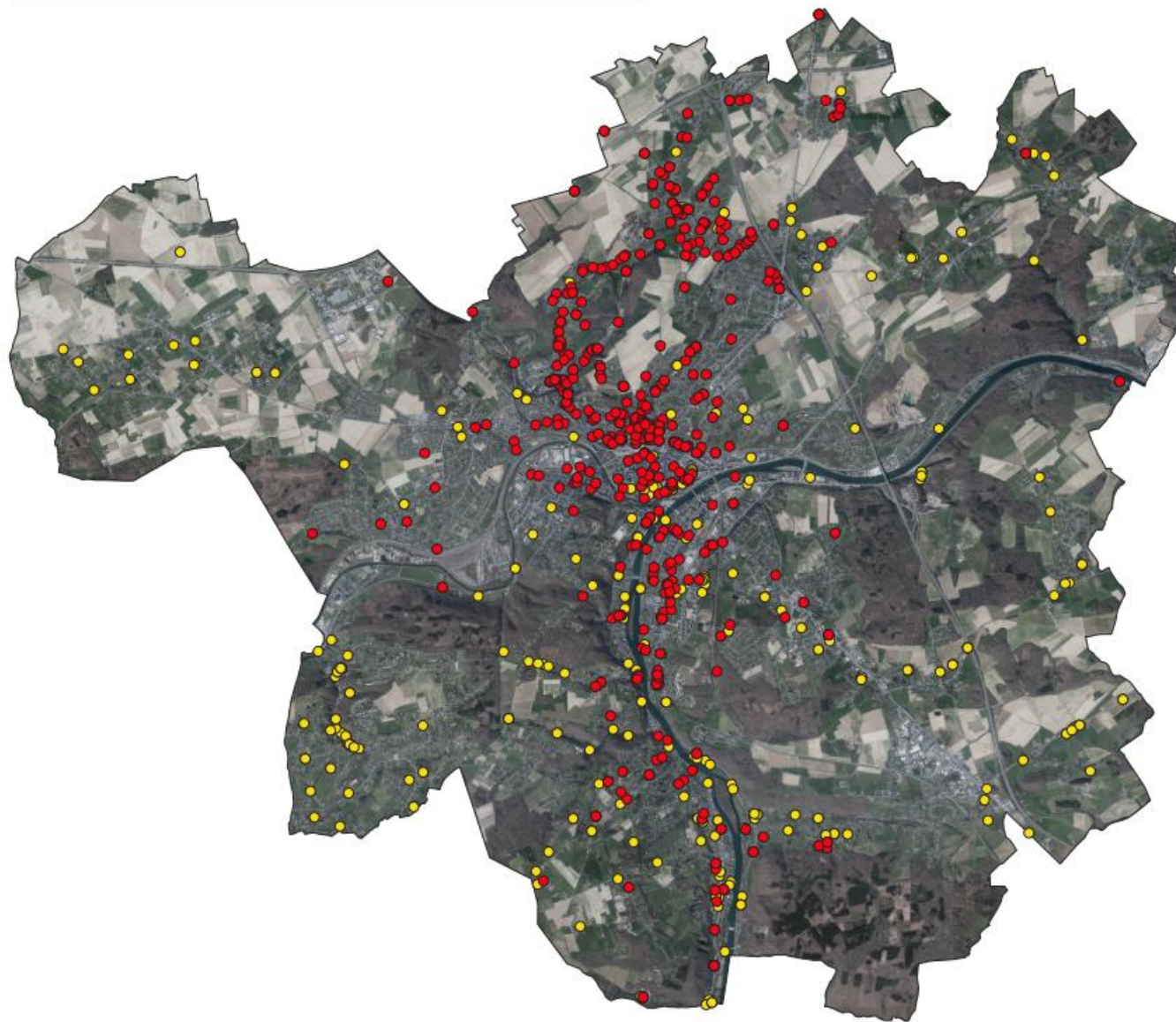


Blocage atmosphérique qui provoque des pluies extrêmement intenses, rapides et localisées.

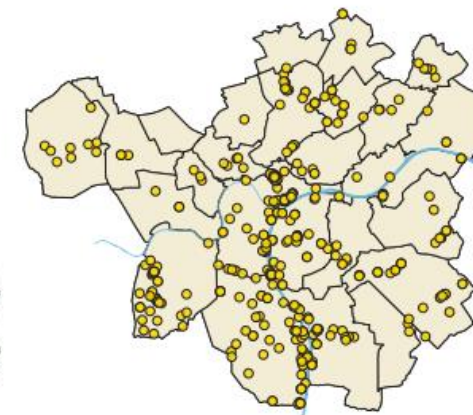
**Conséquence: inondations par débordement de cours d'eau toujours très hauts, les sols saturés d'eau et ruissellement important.**

# Partie 2 – Cartographie

Intervention des pompiers durant les événements  
météorologiques du 14-18 & 24-28 juillet



Événement du 14 au 18 juillet 2021



Événement du 24 au 28 juillet 2021



0 1 2 km

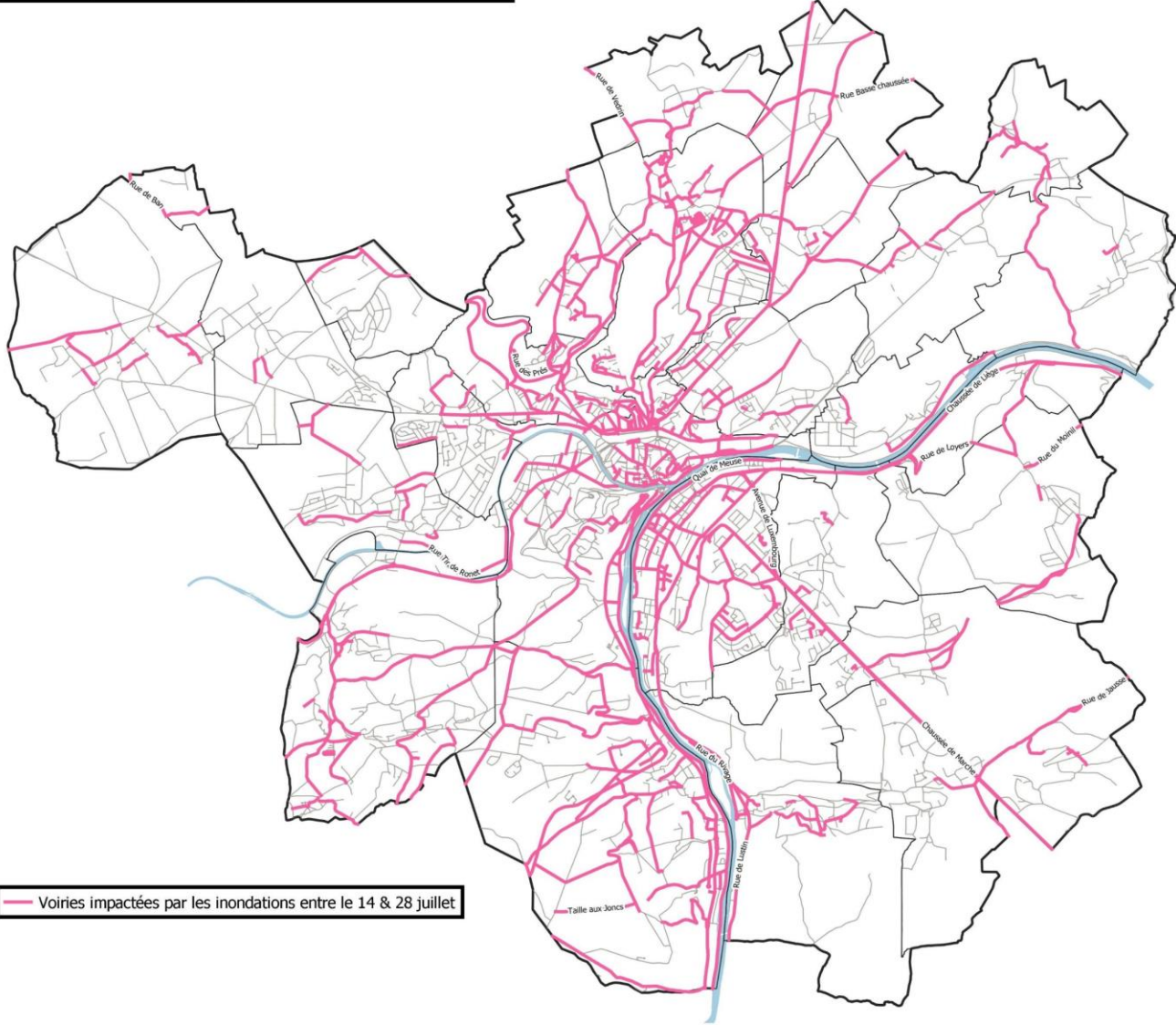




# Partie 2 – Cartographie

## Les rues impactées (cumul des deux épisodes – 15 et 24 juillet)

Voiries impactées durant les périodes d'inondations de juillet



— Voiries impactées par les inondations entre le 14 & 28 juillet



# Partie 3 - Acteurs de la crise

Outre les cinq disciplines précitées, de très nombreux services **communaux** et du **CPAS** ont été impliqués dans la gestion de cette crise, mais également de nombreux acteurs externes que nous avons sollicités :

- Défense
- Protection Civile
- Centre de Crise wallon
- SWDE
- ORES
- INASEP
- BEP
- Douane
- Région wallonne (SPW)
- Prestataires privés (containers et mazout notamment)
- Sans oublier des renforts venus d'autres zones de secours
  - Zone **Wapi** (Wallonie picarde)
  - Zone **Luxembourg**
  - Zone **Dinaphi**
  - Zone **Val de Sambre**
- Des communes de la Province de Namur ont également apporté leur soutien dès le lundi 26 juillet, en mettant à disposition containers et/ou camions pour renforcer les moyens namurois



# Partie 4 – Actions entreprises

## Episode 1 – Période du 14 au 21 juillet

<p>Évacuation plaisanciers</p> 	<p>Riverains Sambre &amp; Meuse</p> 	<p>Transport Scouts</p> 	<p>Accueil Centre sportif Bouge</p> 	<p>Relogement</p> 
<p>Actions de communication</p> 	<p>Mise en place de containers</p> 	<p>Équipes psychosociales</p> 	<p>Bénévoles et dons</p> 	<p>Guichet Citoyens</p> 
<p>Sacs de sable</p> 	<p>Eau potable</p> 	<p>Analyse risques stabilité</p> 	<p>Nettoyage rues et avaloirs</p> 	<p>Déviations routières</p> 

## Episode 2 – Période du 23 juillet au 25 août



La crise en quelques chiffres:

- Plus de **1.000 interventions de la Zone de secours NAGE** sur ces deux événements, pour le seul territoire communal de Namur
- +/- **11.000 sacs de sable** achetés par la Ville entre le dimanche 25 juillet et le vendredi 30 juillet, en surplus du stock déjà disponible (que ce soit au niveau de la Zone de secours Nage ou des services communaux)
- Jusqu'à **25 conteneurs** mis simultanément à disposition dans les quartiers impactés, pour aider les riverains à évacuer leurs déchets liés aux inondations
- Jusqu'à **15 agents** (Ville, CPAS, Police) simultanément présents dans les rues impactées pour un soutien psycho-social et l'orientation vers les bons services selon les besoins et/ou via des guichets ouverts à la Maison des Citoyens et à l'Espace de pause (Centre culturel de Bomel).
- Environ **60 personnes relogées** par la Ville de Namur et le CPAS à un moment de la crise, dont certaines pour une durée de six mois minimum grâce au CPAS, à la Joie du Foyer, à Gestion Logement Namur,...

## Actions de communication

- Communiqués de presse
- Publications Facebook et Internet
- Be-Alert/Alert SMS
- Vidéo et permanences « signées »
- Réalisation de brochures

**FORTES PLUIES ET INONDATIONS**

**1722**  
Demande d'intervention des pompiers: rues sous eau, cave inondée,...

**112**  
Pour toutes interventions vitales urgentes

**081/24.85.51**  
Service technique de la Ville en cas d'urgence

15.07.21 - 10h20

**FORTES PLUIES ET INONDATIONS**  
**Dépôt de vos biens abîmés** Mise à jour: 17/07 - 12H30

Depuis ce vendredi 16/07 à 14h, déposez vos biens abîmés suite aux inondations, dans les containers mis à votre disposition:

- Parc de la Plante, à proximité de l'Auberge de Jeunesse
- Rue de Jambes à Dave, au carrefour de la Rue de Longeau (face au restaurant Le 54)
- Rue de Dave 743 à Jambes
- Rue Piret Pauchet
- Rue du Fond de Malonne (face au n°55)
- Place du Terminus près de la rue du Ranimé, Malonne
- Promenade de l'Écluse, après le passage à niveaux, Wépion/Dave

**APPEL AUX PROPRIÉTAIRES**  
**DE STUDIOS / APPARTEMENTS / MAISONS**

**Vous avez un bien à louer ?** Merci de contacter le service Action Logement du CPAS qui pourra vous mettre en contact avec les personnes sinistrées suite aux inondations, dont le logement est aujourd'hui inhabitable et qui sont en recherche de logement.

Contact : [action.logement@cpasnamur.be](mailto:action.logement@cpasnamur.be)

**INFORMATIONS IMPORTANTES AUX SINISTRÉS SUITE AUX INTEMPÉRIES**

<p><b>SOUTIEN PSYCHOSOCIAL</b></p> <p>Des équipes d'associations psycho-sociales de la Ville de Namur, du CPAS et de la Région Namur Capitale sont allés ce lundi 20/07 aller au contact de la population, identifier d'office sur les plans social, technique et alimentaire et procurer les informations utiles à l'après inondations.</p>	<p><b>NETTOYAGE DES VOIRIES</b></p> <p>Les balayeurs poursuivent le travail de nettoyage des routes sur tout le territoire. Les zones les plus critiques sont traitées prioritairement.</p>	<p><b>SACS DE SABLE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parking de la piscine à Saint-Servais / Heure approximation de début: 15h</li> <li>• Rue du Centre (près de l'Église) à Saint-Marc / Heure approximation de début: 16h30</li> <li>• Rue du Trou du Neuf à Drenemont / Heure approximation de début: 15h</li> <li>• La distribution de sacs de sable se poursuit toute la journée à la Caserne de la Zone Naga à Jambes.</li> </ul>
<p><b>CONTAINERS</b></p> <p>De nombreux containers sont disponibles dans les zones les plus touchées.</p>	<p><b>ÉVACUATION DES DÉCHETS</b></p> <p>Les personnes qui avaient le statut d'une aide pour l'évacuation de déchets peuvent toujours contacter le service Proximité publique: <a href="mailto:proximite.publique@ville.namur.be">proximite.publique@ville.namur.be</a> ou 0800 99 999</p>	<p><b>CALL CENTER 1771</b></p> <p>Pour toute question concernant les débris et les démarches à entreprendre suite à l'inondation de votre habitation, un soutien psychologique. Accessible de 8 à 18h, gratuitement.</p>
<p><b>SERVICES COMMUNAUX</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="mailto:inondations@namur.be">inondations@namur.be</a> ou le 0471 81 20 44 pour un soutien psychologique, social ou administratif</li> <li>• 0800 12 432: OUS, Dispositif d'urgence sociale (24h/24)</li> <li>• <a href="mailto:inondations@cpasnamur.be">inondations@cpasnamur.be</a> pour proposer de l'aide financière</li> <li>• <a href="mailto:proximite.publique@ville.namur.be">proximite.publique@ville.namur.be</a> ou le 0800 99 999 - <b>Lavage d'un avaloir bouché de rue en urgence pour l'évacuation de déchets</b> - <a href="mailto:service.technique@ville.namur.be">service.technique@ville.namur.be</a> / 081 24 86 54 - pour signaler des gravats sur la voie publique</li> </ul>	<p><b>EAU &amp; ÉLECTRICITÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>SUDES</b> : 081 / 87 87 87 - <a href="mailto:info@suades.be">info@suades.be</a> / 0800 99 999 (dans votre communauté locale)</li> <li>• <b>ONES</b> : 0702 / 78 78 00 pour signaler toute interruption sur le réseau électrique (Proximité publique)</li> </ul>	<p><b>GUICHETS MOBILES ASSURANCES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ETHIAS</li> </ul>

# Partie 4 - Actions entreprises

## Brochures

Des brochures ont été réalisées à destination notamment des équipes de la Ville, du CPAS et de la Police allant au contact de la population, afin de présenter de façon synthétique et visuelle les informations pratiques publiées sur le site Internet ou Facebook.

Ces brochures ont également été traduites, avec l'aide du C.A.I. et du Setis, en différentes langues. Exemples :

**مساعدات لمدينة نامور**  
فيضانان مدينة نامور 2021

دعم إداري، اجتماعي، مداومات...

مركز الترقية وتدريب الشباب  
08/13 من الساعة 4 مساءً إلى 08/13 من الساعة 13:00 مساءً  
الأساتذة الاجتماعيين مارتين ليما  
صوت الميراث الثقافي  
Centre culturel des Abattoirs  
rue de Fer

مركز بومل  
08/10 من الساعة 9 مساءً إلى 12h30 ظهر  
rue de Fer

التصميم ببلدية نامور  
08/10 من الساعة 9 مساءً إلى 12h30 ظهر  
rue Piret-Pauchet 10

التصميم ببلدية نامور  
08/10 من الساعة 9 مساءً إلى 12h30 ظهر  
rue Piret-Pauchet 10

مساعدات تقنية:  
ville.technique@ville.namur.be  
081 24 86 54

نقاط الاتصال:  
proprete.publique@ville.namur.be  
0800 99 899 (إلا في حالات الطوارئ)

**Наморежь хи ттедалар: бахархошна гто ладар**  
24 июля 2021 года

Административан а, социалан а, гуттерна а долу накыстала

Тавазхойн хтисови  
2 августо дине 13 кванчанде  
08/13

Бомельек меттик жейчана  
11 дине 16 саят даламца  
13 августо дине 13:00

Адмашна кх-брончарне  
13 августо дине 13:00

Бомельек лувлуш  
10 августо дине 10:00

Во хенан хтоттамах хи ттедалла ашла ларар  
10 августо дине 10:00

Шу лоахши дуй хтисам, а мехак чохь 1ан ца дала лууш дуй шу?  
Гуттерна йолу хтисамца болх беш йолу служба

Техникан гто:  
Некьах ттулгш дуй?  
ville.technique@ville.namur.be  
081 24 86 54

Дотан хити дотан йолу трубау д'тавоакан дуй?  
proprete.publique@ville.namur.be  
0800 99 899



## Inondations à Namur: aides à la population

Mise à jour: 4 août 2021

**Maison des Citoyens**

Un guichet d'information dédié aux inondations est ouvert du 2 au 13/08 (du lundi au vendredi), de 9 à 12h.  
Adresse: Hôtel de Ville, Maison des Citoyens, rue de Fer

**Espace de pause à Bommel**

Un endroit où se (re)poser, boire un café, une soupe...  
**Tous les jours de 11 à 16h jusqu'au 13/08**  
A partir de 13h30, des assistants sociaux y seront également présents pour informer les personnes touchées par les inondations.  
Adresse: Centre culturel des Abattoirs (à l'arrière du bâtiment), Traverse des Muses (au bout de la rue Piret-Pauchet).

**Pour les personnes malentendantes**

Deux permanences avec interprète en langue des signes seront organisées à la Maison des Citoyens:  
- le jeudi 5/08 de 13 à 16h  
- le mardi 10/08 de 9 à 12h30  
Adresse: Hôtel de Ville, Maison des Citoyens, rue de Fer

**Douches à Bommel**

Douches chaudes à disposition des habitants du quartier.  
Accessibles tous les soirs de 19 à 21h, jusqu'au 10 août inclus.  
Adresse: Rue Piret-Pauchet 10

## Reconnaissance des intempéries comme calamités naturelles

Pour que la Wallonie reconnaisse les inondations du 24 juillet comme calamités, les villes doivent faire connaître les dégâts sur leur territoire. Vous avez eu des dégâts? Merci de contacter l'adresse suivante: [dps@ville.namur.be](mailto:dps@ville.namur.be)  
**Besoin d'aide pour remplir le formulaire concernant les inondations du 14-15-16 juillet?** Contactez en priorité votre courtier. Si besoin, le service Action Logement peut également vous aider (coordonnées ci-dessous)

## A la recherche d'un logement/ Vous avez un logement à proposer à la location?

Le service Action Logement du CPAS est à disposition des propriétaires souhaitant proposer un bien (studio, appartement, maison) à la location mais également des personnes à la recherche d'un logement.  
Contact: [action.logement@cpasnamur.be](mailto:action.logement@cpasnamur.be) / 081 33 74 14  
Horaires: du lundi au jeudi = de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h. Le vendredi: uniquement le matin  
Adresse: 9 rue d'Harscamp

**Aides techniques**  
Gravats sur les voiries? [voirie.technique@ville.namur.be](mailto:voirie.technique@ville.namur.be) / 081 24 86 54  
Avaloir bouché? [proprete.publique@ville.namur.be](mailto:proprete.publique@ville.namur.be) ou 0800 99 899 (laissez un message en dehors des heures de bureau)

**Déchets à évacuer?**  
Les sinistrés doivent en priorité faire appel à leur compagnie d'assurance. Ils peuvent également se rendre dans les recyparcs (parcs à conteneurs). Si ces solutions ne sont pas envisageables, le Service Propreté (coord. ci-dessus) étudie, alors, les solutions pouvant être apportées.



Les actions de rétablissement à l'issue des inondations de juillet ont principalement été les suivantes, **outre les nombreuses analyses et interventions des services techniques** :

- **Nettoyage** des rues, égouts/avaloirs et **évacuation continue** des déchets
- Suivi du problème de **distribution d'eau** potable à Dave (avec suivi Be-Alert jusqu'au retour à la normale)
- Gestion des **dons**
- Appel à la population en vue d'une reconnaissance comme **calamité naturelle et dossier administratif**
- Suivi des éboulements **chaussée de Dinant** (en concertation avec la Province et le SPW)
- Multiples **études de stabilité** en urgence par des ingénieurs-experts
- Poursuite du **nettoyage** des rues impactées mais également dans les maisons en cas de fuite de mazout due aux inondations
- **Relogement** des personnes ne pouvant réintégrer leur domicile: toutes les personnes le nécessitant ont été relogées par la Ville et le CPAS (hôtel, auberge de jeunesse, etc.) dans l'urgence. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, toutes personnes n'ayant pu rejoindre leur logement ou n'ayant pas de solutions (via leur assurance, la famille,...) ont toutes pu trouver un logement de transit (6 mois minimum) via les sociétés de logement.
- Mise en place de **permanences** pour accompagner les personnes dans leurs démarches, notamment auprès du Fonds des calamités. Des agents ont spécifiquement été formés par la Province pour réaliser cette démarche.
- Désignation d'un référent pour les **pollutions** de sol liées aux inondations
- Suivi des demandes de libre parcours **TEC et SNCB**
- Suivi des demandes de transfert de **cartes riverains** en cas de déménagement provisoire